

FICHE ACTION N° 1

REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-VILLE

FICHE ACTION 1.A : ETUDE PRE-OPERATIONNELLE DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE CORBIE

La présente fiche action a vocation à se décliner, en fonction de ses conclusions, en une ou plusieurs autres fiches actions à caractère opérationnel

Axes de développement PVD	<p>Axe n°1 : Améliorer la qualité des espaces publics centraux pour développer une image plus positive et attractive du territoire</p> <p>Axe n°2 : Améliorer les connexions douces entre le centre-ville et les principaux atouts de la commune (gare, bords de Somme) pour accroître son rayonnement et son accessibilité</p>
Orientations stratégiques du projet de territoire	<p>Favoriser l'accueil de nouvelles populations</p> <p>Sécuriser les déplacements à pied et à vélo</p> <p>Revaloriser le quartier de la gare</p> <p>Promouvoir un aménagement qui met en valeur le patrimoine</p> <p>Favoriser le maintien / la création de continuités écologiques dans les aménagements</p> <p>Faire vivre les espaces publics traditionnels (places, squares)</p> <p>Promouvoir les mobilités douces et assurer les continuités et le confort des liaisons piétonnes et cyclistes</p>
Action nom	Etude pré-opérationnelle de requalification des espaces publics
Action n°	1.A
Statut	En cours
Niveau de priorité	FORT
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE CORBIE
Description de l'action	Cette étude s'inscrit dans la poursuite de l'étude préalable de revitalisation du centre-bourg menée au cours de l'année 2021 avec le cabinet ALTEREO, dans le cadre de l'AMI départementale, et à l'appui des diagnostics et documents cadres récemment élaborés à l'échelle intercommunale : PLUI (mars 2020), PLH (septembre 2020), CRTE (juillet 2021).



	<p>Elle a pour objectif d'approfondir la réflexion engagée sur la nécessaire requalification des espaces publics du centre-ville de la commune et d'aboutir à la construction d'un schéma directeur partagé (principes d'organisation, d'aménagement et d'évolution des espaces publics) assurant une programmation cohérente des aménagements à mettre en place dans les années à venir.</p> <p>La commune de Corbie souhaite, en effet, définir des orientations d'aménagement pragmatiques et réalistes tant sur le plan financier que dans ses délais de réalisation, sur la base d'une réflexion qui réponde aux enjeux essentiels de revitalisation du centre-ville, préalablement identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -développer l'identité du centre-ville ; -améliorer les liaisons de celui-ci avec les espaces stratégiques que sont la gare et le canal de la Somme ; -contribuer à l'embellissement général de la commune ; -garantir la cohérence d'ensemble des opérations ; -assurer une gestion harmonieuse des différents modes de déplacement ; -mettre en valeur le patrimoine et les atouts environnementaux de la commune ; -programmer des opérations adaptées au budget municipal. <p>Cette étude comprend trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une première analyse des documents cadres et des études préalables existantes afin d'établir un diagnostic et de fixer les objectifs opérationnels et la stratégie d'intervention de la commune ; -une deuxième phase d'échanges et de consultation sur la base de plusieurs scénarios d'aménagements et d'estimations financières permettant d'aboutir à la définition d'un schéma d'aménagement global ; -une troisième phase de formalisation du projet. <p>Elle doit permettre d'identifier, de préserver et de mettre en valeur les qualités environnementales et patrimoniales de la commune dans les futurs aménagements ; également de faire aboutir la réflexion engagée sur la place à accorder aux mobilités douces dans la commune, ce pourquoi le périmètre intègre nécessairement les voies d'accès à la gare et aux bords de Somme.</p> <p>Une démarche participative fait également partie intégrante de cette étude, afin de construire ce schéma en concertation avec l'ensemble des élus locaux, mais également avec les partenaires institutionnels, les habitants et les commerçants directement impactés par les futurs aménagements.</p> <p>Il est enfin prévu, en option, de pouvoir missionner le bureau d'études en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, pour accompagner la commune dans la mise en œuvre d'une première opération. La place Jean Catelas a d'ores et déjà été pré-fléchée en ce sens, dans la mesure où elle concentre aujourd'hui d'importants dysfonctionnements liés à son ancienneté : importance du stationnement et de la circulation automobile, insécurité des accès aux écoles et services, conflits d'usages, parvis de monuments historiques (Abbatiale et Espace saint Etienne) peu valorisés.</p>
Partenaires	<p>Bureau d'études retenu : PAYSAGES, en groupement avec Gauthier BICHERON, architecte du patrimoine, EXPLICITES (concertation) et QUALIVIA ingénierie.</p> <p>Conduite d'étude : chef de projet PVD</p>

	<p>Comité de pilotage : élus des commissions urbanisme, patrimoine, cadre de vie et environnement.</p> <p>Services associés : direction générale des services, direction des services techniques, police municipale, direction de la culture et de la communication.</p> <p>Partenaires extérieurs : CCVDS, DDTM, Conseil Départemental, Conseil Régional, DRAC, CAUE, etc.</p>
Dépenses prévisionnelles	<p>69 550 € HT / 83 460 € TTC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tranche ferme : 55 250 € HT - Tranche optionnelle : 14 300 € HT
Plan de financement prévisionnel	<p>Subvention du Conseil Régional HDF à hauteur de 50% du montant TTC (financement dans le cadre de PVD)</p> <p>Reste à charge : MAIRIE DE CORBIE</p>
Calendrier	<p>Démarrage de l'étude daté du 1er comité technique, le 28 juin 2022, pour une durée de 12 mois environ, en comptant les délais de validation.</p> <p>Elle se décompose en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diagnostic et définition de la stratégie d'intervention (2 mois) ; - élaboration de scénarios d'aménagement (4 mois) ; - formalisation du schéma directeur (2 mois). <p>+ 12 mois d'AMO en option : accompagnement de la commune dans la mise en œuvre d'une première opération d'aménagement</p> <p>Objectif : lancement de la première opération au 3^{ème} trimestre 2023.</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>Action à inscrire au CRTE.</p> <p>Etude à mener en lien avec la démarche d'élaboration d'un plan mobilité engagé par la CCVDS en 2022 et le projet de passerelle piétonne reliant Fouilloy au-dessus de la Somme.</p>
Lien autres actions locales, intercommunales et PVD	<p>Etude à mener également en lien avec les autres études en cours dans le cadre de PVD : action N°2 sur l'habitat (opération façade) ; action N°3 sur le commerce (impact potentiel sur les devantures de magasins, terrasses, circulations, stationnements, etc.) et action N°4 sur le renouvellement du quartier de la gare (dont les enjeux et problématiques se rejoignent ponctuellement).</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du calendrier - Livrables exploitables et conformes au CCTP

<p>Conséquence sur la fonction de centralité</p>	<p>Traversé par deux routes départementales, le centre-ville de Corbie est aujourd'hui fortement impacté par la circulation et l'omniprésence de la voiture, tant du point de vue du cadre de vie que de la sécurité des déplacements en modes actifs. C'est la raison pour laquelle cette action a été considérée comme prioritaire par les élus, qui souhaitent avant tout pacifier la circulation, améliorer le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes au centre-ville et sur les voies d'accès à la gare et aux bords de Somme. Aussi, cette étude constitue un préalable indispensable à la construction d'une vision stratégique des évolutions à entreprendre en matière de mobilité.</p> <p>Elle traite dans le même temps des enjeux de mise en valeur des espaces verts et du patrimoine de la commune, présents au centre-ville ou à proximité immédiate, et qui, bien que peu visibles aujourd'hui, sont autant d'atouts pour le développement de la qualité de vie et de l'attractivité de la commune.</p> <p>Le schéma directeur auquel elle doit aboutir constituera la feuille de route, pour les 10 / 20 ans à venir, des aménagements à entreprendre pour favoriser un développement cohérent et durable de la commune, répondant aux enjeux actuels de transition écologique.</p>
<p>Annexe</p>	<p>Le périmètre de l'étude porte sur le centre-ville de la commune et ses liaisons avec la gare et les bords de la Somme.</p> <p><u>Centre-ville</u> : place de la République, place Jean Catelas, rue Sadi Carnot, rue Charles de Gaulle, rue Marcellin Truquin, rue Victor Hugo.</p> <p><u>Axe gare - centre-ville - Somme</u> : rue Léon Cure, rue du Général Leclerc, rue du 4 Septembre, avenue Jean Moulin, cheminement vers le canal de la Somme depuis la rue du Rempart des Poissonniers.</p> <p>Il est susceptible d'évoluer en fonction du diagnostic et des enjeux identifiés dans le cadre de la phase N°1 - diagnostic et stratégie d'intervention.</p>

